## SAS

ZONE DE PROJECTION

La zone de sas permet aux plus curieux de poursuivre la visite en apprenant d'avantage sur les différentes époques de la vie du bâtiment. Elle permettra de présenter les archives vidéo condensées en un court documentaire de 10 minutes (de 5 à 20min selon la volonté du LU).

Un double système de diffusion permet à 8 personnes et aux personnes à mobilité réduite de profiter de la séance.

Un système de casque permet également de conserver le silence au sein de la pièce. La sortie de secours est conservée et les passages respectent un chemin de plus de 150cm.



